



Le Lursien

N° 20 décembre 2014



La fête des citrouilles à Lurs du 8 novembre

Page 2 : le mot du maire

Page 5 : cadre de vie

Page 8 : vie locale

Page 3 : vie associative

Page 6 : vie municipale

www.lurs.fr

Page 4 : école

Page 7 : vie municipale

LE MOT DU MAIRE

Depuis le dernier numéro du mois de juin, que s'est-il passé ?

Tout d'abord, l'été fut marqué comme chaque année par une forte activité associative qui participe grandement à l'attrait de notre village. Merci aux associations et au CCAS.

Mais pour le conseil municipal, l'été fut surtout consacré à la recherche des gérants du bar restaurant-commerce multiservices, désormais appelé « La Terrasse de Lurs » par David et Estelle, présentés aux lursiens lors de la réunion publique de la rentrée. Depuis l'ouverture le 1^{er} novembre, l'activité se présente bien et la presse s'est faite l'écho de leur arrivée dans le village. Nous sommes ravis de leurs débuts prometteurs et leur souhaitons bonne chance pour la suite et une bonne année scolaire à Sarah, leur fille qui a intégré l'école de Sigonce.

La réunion publique a aussi été l'occasion de présenter les nouveaux horaires d'ouverture et le projet de déplacement de la mairie dans le cadre du plan « Accessibilité 2015 » dont le calendrier de mise en place se précise. Ce gros dossier débute dès décembre avec la consultation d'un architecte qui va dresser les contours techniques et financiers du projet, projet qui sera conduit avec le souci de la maîtrise des coûts

La rentrée marque aussi le début de la mise en place de la réforme des nouveaux rythmes scolaires. L'implication de Marjorie, notre institutrice et de la commission « école » avec à sa tête, Claire, troisième adjointe, a permis de débiter ces temps d'activités périscolaires dans le cadre d'un programme bien défini pour l'année, composé d'activités réalisées par des formateurs qualifiés.

La Commission « Cadre de Vie » avec l'aide du SYDEVOM (SYndicat mixte Départemental d'Élimination et de Valorisation des Ordures Ménagères) réfléchit sur l'installation d'une plateforme de compostage à Lurs. Après une visite au village de Saint-Geniez, qui a déjà mis en place un tel dispositif, l'organisation à Lurs se précise et le projet devrait voir le jour début 2015. Le travail de cette commission, constituée en majorité de non élus, va parallèlement poursuivre son travail sur la circulation et le stationnement dans le village.

Nous sommes très heureux de vous annoncer que notre première inscription au concours départemental label « Villes et Villages Fleuris » a été couronnée de succès, car Lurs a reçu un prix « Mise en Valeur du Patrimoine Bâti ». Toutes nos félicitations aussi, à Paule et Robert DELVALEE qui ont été distingués en tant que

particuliers et récompensés par un « Prix du Fleurissement » ; des efforts à poursuivre pour 2015 !

Le 11 novembre a eu cette année un retentissement particulier en raison du centenaire du début de la Grande Guerre. Beaucoup de communes ont réalisé un travail de mémoire sur leur contribution à l'effort de guerre ; pour Lurs, c'est désormais chose faite, grâce



à l'immense travail de recherche sur la base de consultations d'archives de la part de Daniel et Viktoria, de la librairie « l'Arbousier », qui ont réussi à retracer nombre d'histoires personnelles de lursiens durant cette tragique période. Je ne peux que vous conseiller de leur rendre visite.

Les conseillers municipaux, les adjoints et moi-même espérons vous voir nombreux à l'occasion du Noël des enfants prévu le samedi 20 décembre à 15h salle LURIA. Nous vous souhaitons ainsi qu'à vos familles de très bonnes fêtes de fin d'année et serons heureux de vous rencontrer à l'occasion de la **présentation des vœux le 16 janvier 2015 à 18h00**

Bonnes fêtes à tous
Patrick ANDRE

Merci à tous les membres de la commission « communication » qui ont réalisé ce numéro de votre bulletin municipal avec une nouvelle mise en page

LA VIE ASSO CIATIVE



COMITE DES FETES

Ce fut un moment de bonheur et de convivialité...

Les écoliers de LURS et de SIGONCE se sont retrouvés dans la soirée du 8 novembre à LURS, à l'initiative du Comité des Fêtes, pour célébrer la citrouille. Après un défilé aux lampions dans le village, ils ont présenté des spectacles de danse et chants dans la salle LURIA, et concouru pour le prix de la plus belle citrouille.

Bravo à tous, et notamment à Camille, Dorian, Maëlle, Yanis, Constance, Elena, Lika et Amandine pour leur créativité !

AMIS DE LURS

Le **Dimanche 7 décembre**, à l'initiative de l'association **Les Amis de LURS** et avec le concours de toutes les associations de la commune, des bonnes volontés se sont armées de débroussailluses, sécateurs, fourches et râtaux pour nettoyer les abords du **lavoir de Lurie**, en vue de la prochaine rénovation de sa couverture en tuiles.

Au **programme des travaux début 2015**, la restauration d'un édifice emblématique de Lurs, la Chapelle Saint Michel.



LURS SOUS LES ETOILES

L'association a tenu son assemblée générale le **vendredi 19 décembre**.

Elle se porte bien et ses actions variées continuent d'animer la vie culturelle de la commune. Après les traditionnels chasse aux œufs, parcours du cœur et exposition d'art contemporain au printemps, elle a accueilli le théâtre de chambre qui a ravi le public avec « Cassé » et les mélomanes ont pu apprécier la qualité des concerts donnés par le Quatuor d'Aix-en-Provence, Jérôme Granjon, Elie Ossipovitch. La saison s'est conclue en beauté avec les chants sacrés du concert de l'Avent offert par le Conseil Général.

A souligner la très bonne fréquentation des séances de gymnastique de Marie-Thérèse et des cours de danse africaine de Julie.

Soudée derrière son président, Olivier Peray, l'équipe va poursuivre ses activités avec enthousiasme et sérieux, en faisant appel à tous les talents et bonnes volontés.

JARDINS PARTAGES

Le **18 octobre**, les membres de l'association des Jardins Partagés ont tenu leur assemblée générale annuelle. Thérèse AUBERGIER a été élue présidente en remplacement de Virginie MAURRAS, Marc ROUIMI succède à Fanny MASSELIN à la vice-présidence et Denis GREGOIRE remplace Catherine DELAHAYE au poste de trésorier.

L'année écoulée a été principalement marquée par l'installation d'une pompe et d'un système d'arrosage. Dans les projets de l'année 2015, on note la création d'une cabane à insectes, d'un jardin « sec », l'organisation d'une fête des jardins.

Pour de nouveaux jardiniers qui souhaitent rejoindre l'association, il reste encore quelques lots disponibles...



Et aussi ...

LI BANCAU D'OULIVETO

Malgré une récolte très médiocre, les olivettes de la commune ayant été contaminées, comme toutes les autres sur Lurs et les alentours, par la mouche de l'olivier, l'association peut se prévaloir en 2014 d'un bilan très positif.

La 17^{ème} Assemblée générale qui s'est tenue le 29 novembre a permis au Président, Claude Laurent, de rappeler les nombreuses animations organisées en 2014 : fêtes des olivades, stage de pierre sèche, de taille et de greffe, d'apiculture, journée sur la transition énergétique, parcours botanique, pique-nique champêtre, ainsi que la participation de l'association à des événements inter-associatifs (chantier de débroussaillage, feux de la Saint-Jean).

3 nouveaux membres ont été élus au Conseil d'administration. Celui-ci se réunira prochainement pour élire un nouveau bureau et son président, car Claude Laurent ne souhaite pas se représenter. **Un grand merci à Claude et à toute l'équipe des « bancau »** pour leurs « bons et loyaux services » pendant ces 10 années.

Sté de CHASSE ASSOCIATION SAINT HUBERT

Le **traditionnel loto de la chasse** se déroulera le dimanche 28 décembre à partir de 16h30 à la salle LURIA

LA RONDE DES CRECHES

Cette année encore, les bénévoles de la paroisse ont réalisé la crèche dans notre Eglise Invention de la Sainte-Croix, ce qui permet à LURS de s'inscrire dans le circuit de la « ronde des crèches », **visite du 26/12 au 02/01 de 14h30 à 17h**.



ECO LE



Photo de classe, le jour de la rentrée



Atelier musical avec le groupe Kevnoad



Activités périscolaires

Pour la rentrée 2014, c'est une classe de 2 niveaux, CM1 & CM2 avec 18 enfants qui a investi l'école de Lurs.

C'est aussi la première mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Pour les TAP, une riche année dans le domaine des arts et du mouvement : basket ball, endurance, danse africaine, musique et chant, art martial sensoriel, danse indienne, céramique, danse contemporaine, jeux collectifs et théâtre...

Mais aussi beaucoup de rencontres passionnantes avec l'extérieur pour les élèves de l'école de Lurs ce premier trimestre.

Dans le cadre du festival de la forge à Forcalquier, 2 forgerons sont venus rendre visite à l'école.

Puis le 21 novembre, grâce à un projet lancé par la Communauté de Communes et l'association Arts et Musiques en Provence, c'est le groupe « Kevnoad » qui a animé un atelier musical dans la classe pour faire découvrir une musique du Monde Néo-classique. Le soir à 19h un concert gratuit ouvert à tous fut offert à la salle Luria du village.

Le 25 novembre, une sortie au cinéma de Forcalquier a permis de découvrir une douzaine de courts métrages sur les poèmes de Jacques Prévert.

Puis dans le cadre du Festival du Genre "Rose ou bleu, je ne choisis pas" qui s'est déroulé dans le Pays de Forcalquier du 18 au 29 novembre, Colyne Henriques est intervenue en classe auprès des enfants pour les faire réfléchir, parler, créer, autour du thème des garçons et des filles dans l'amitié, les métiers, la mode, les jeux...

Ce n'est pas fini, le 4 décembre, l'auteur et illustrateur, Jérémie Fischer invité par l'association Croc'Livres a animé un atelier autour du livre et des techniques d'illustration.

Et avant de terminer ce premier trimestre les enfants ont été sensibilisés aux techniques de recyclage par de SYDEVOM, une partie du programme de sciences tellement d'actualité.

Comme tous les ans, le loto de l'école a eu lieu le 14 décembre avec de nombreux lots à gagner qui ont attiré beaucoup de participants. Les bénéficiaires vont aider l'école à financer son voyage scolaire de cette année : une classe multisports en juin au Lac de Serre-Ponçon !

Merci à Marjorie pour la rédaction de cet article



Activités périscolaires

CADRE DE VIE &

ENVIRONNEMENT

Concours villes et villages fleuris 2014 :



magnifique !!!



Remise des prix au Conseil Général



Maison fleurie de Paule et Robert

Pour sa première participation au concours des villes et villages fleuris, organisé par le Conseil Général, LURS a été récompensé de deux prix : le prix spécial « mise en valeur du patrimoine bâti », pour l'ensemble du village, et un prix « du jardinier », en l'occurrence « de la jardinière », pour le jardin de Paule et Robert DELVALEE qu'ils cultivent avec constance et amour depuis de nombreuses années.

Lors de la soirée de remise des prix, Gilbert Sauvan, Président du Conseil Général, a rappelé l'historique du concours, créé en 1959, et son évolution pour coller au plus près des tendances du moment. On est bien loin aujourd'hui de la simple vision de grosses potées débordantes et bariolées et du fleurissement à gros budget. De nombreux autres critères sont désormais pris en compte : l'aspect environnemental, avec la réduction ou le non usage de produits phytosanitaires, l'emploi d'espèces rustiques et/ou de plantes sauvages à intérêt paysager, l'implication des citoyens dans le fleurissement, la réalisation par la commune ou des associations locales d'actions en faveur du jardin (animations, informations...) et d'un plan de gestion du patrimoine arboré et de ses espaces verts....des critères qui expliquent l'attribution de ces deux prix.

Si des jardins privés en dehors de notre village méritent eux aussi des prix de fleurissement (d'autres prix à créer sans doute..) de telles récompenses constituent un encouragement pour la commune et ses habitants à la main verte. Un coup de pouce à la qualité de vie !

Emmanuelle FRIELINGS DORF

Et si nous compostions... tous ensemble ?



En 2013, sur le territoire de la CC Pays de Forcalquier Montagne de Lure (dont fait partie la Commune de Lurs), chaque habitant a produit en une année 393 kg de déchets ménagers.

Plus exactement un habitant a produit en moyenne :

- 61 kg de déchets recyclables (emballages ménagers, journaux-revues-magazines et verre d'emballage)
- 332 kg d'ordures ménagères résiduelles

Sur ces 332 kg d'ordures ménagères résiduelles, des autopsies de poubelles réalisées par le SYDEVOM, ont démontré que 30 % de ces déchets sont des déchets compostables, ce qui représente environ 100kg.

Malheureusement, ces déchets finissent encore pour la plupart, en installation de stockage de déchets non dangereux. A moins d'avoir, par exemple un composteur dans son jardin...

Auquel cas, au lieu d'être collectée, transportée puis traitée en centre d'enfouissement, cette part de déchets compostables reste sur la parcelle et peut être valorisée en un produit naturel : le compost.

Certains d'entre vous pratiquent sûrement déjà le compostage en tas ou à l'aide d'un composteur, ou encore donnent les biodéchets aux animaux. Oui, mais parce que vous possédez un jardin ou une parcelle qui le permet. Et nous vous encourageons d'ailleurs à continuer ces bons gestes qui permettent de réduire de façon significative le poids des ordures ménagères. Mais pour ceux qui ne peuvent pas composter, comment faire ?

Il existe des solutions... comme composter collectivement. L'idée est toute simple : offrir la possibilité aux habitants de composter même sans jardin mais par un espace commun à tous les habitants.

Pour cela, la Commune de Lurs et le SYDEVOM (syndicat départemental de traitement des déchets) travaillent conjointement sur un projet de plateforme de compostage en cœur de village.

Aussi, nous vous invitons Lursiennes et Lursiens à nous rejoindre pour une réunion publique de présentation du projet :

Vendredi 9 janvier 2015 à 18 h 00 à la Salle Luria, Venez nombreux !



LA VIE MUNICIPALE

CCAS

Malgré une météo désastreuse le dimanche 20 juillet, les bénéfiques du traditionnel bric-à-brac de l'été, se sont élevés à plus de 1500 € grâce aux nombreuses personnes qui sont venues déguster la soupe au pistou et acheter les billets de tombola.

La SOIREE CHOUCROUTE du 9 novembre a rencontré un beau succès et a permis de récolter près de 1200 €.

Autant de recettes destinées aux œuvres sociales de la commune.

CONSEIL MUNICIPAL (extraits)

JUILLET : choix du mode de gestion du Bar-Restaurant : convention administrative d'exploitation de 3 ans, loyer de 950 € par mois. Le prix du repas de la cantine pour la rentrée scolaire 2014-2015 est fixé à 3,10 €. Envoi courrier aux parents d'élèves sur modalités de mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Début travaux enfouissement ligne électrique à la station d'épuration.

AOUT : la gestion du Bar-Restaurant et la location du logement de fonction sont confiés à Mr David ARCOS et Mme Estelle FOISSIER à compter du 1^{er} octobre 2014.

SEPTEMBRE : modification des horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie et de l'Agence Postale. Dépôt d'une déclaration préalable de travaux pour la réfection de la toiture du Lavoir de Lurie, et signature d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec l'association des Amis de Lurs. Remboursement partiel du prêt relais souscrit pour l'opération d'aménagement du bar-restaurant.

OCTOBRE : la gestion du Bar-Restaurant est confiée à la société « LBF » dont les seuls associés sont Monsieur ARCOS et Madame FOISSIER. Réglementation du stationnement rue de la Mairie.

NOVEMBRE : la municipalité décide de s'engager dans la mise en œuvre des Agendas Ad'AP D'Accessibilité Programmée pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public. Dans ce cadre, le Conseil approuve le projet de déplacement des locaux de l'Hôtel de Ville dans les locaux de l'Office de Tourisme en rez-de-chaussée pour l'accueil du public et l'agence postale communale, et dans les locaux de l'ancien appartement situé au-dessus de la salle Luria, pour les services du secrétariat, la salle du conseil et le bureau du Maire.

DECEMBRE : le Conseil approuve le rapport de la CLET 2014 concernant le projet de transfert par la commune de Saint-Etienne-les-Orgues de l'exploitation de la station de la Montagne de Lure à la Communauté de Communes du Pays de Forcalquier Montagne de Lure. Il adopte deux motions contre le projet de mutualisation des SAMU 04 et 05, et contre le projet E-ON qui menace les filières locales de bois énergie. Une régie « photocopies » est mise en place et le plan de formation 2015 du personnel est validé.

ETAT CIVIL

MARIAGE : toutes nos félicitations à
Madame Isabelle TARTAMELLA et Monsieur Jean-Sylvestre BLANC qui se sont unis le 8 novembre.

DÉCÈS : toutes nos condoléances aux familles de ...
Monsieur Jean-Louis BRION décédé le 25/10/2014 à l'âge de 71 ans
Madame Jeannine PERRIN décédée le 02/11/2014 à l'âge de 74 ans

ACQUISITION DE LA NATIONALITÉ FRANÇAISE : toutes nos félicitations à
Madame Viktoria CHINI
Monsieur Rudolph BROCKHAUS

INFOS PRATIQUES

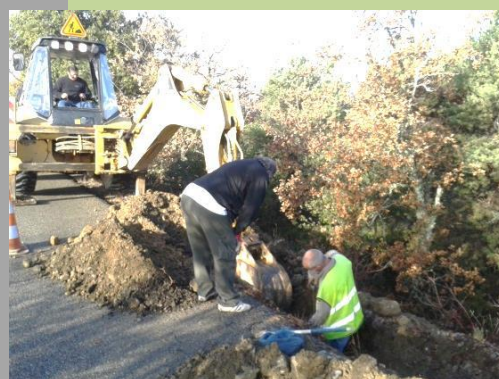
MAIRIE & AGENCE POSTALE :
OUVERTURE LES LUNDI, JEUDI, VENDREDI 14h-18h, MARDI 08h30-12h00,
FERMETURE LE MERCREDI

Tél : 04 92 79 95 24 Mail : mairie-de-lurs@wanadoo.fr

Pour toutes réclamations, n'hésitez pas à contacter la mairie où un cahier d'observations a été mis en place.

BIBLIOTHEQUE : LUNDI 16h-18h

TRAVAUX



Nos agents techniques, Patrick et Jeannot, avec le deuxième adjoint Henri, en plein travail de réparation de fuite sur le réseau d'eau. Merci à eux car leur intervention a permis d'économiser des frais de sous-traitance.

Nous nous excusons pour la gêne occasionnée auprès des administrés concernés par les coupures d'eau.

LA VIE MUNICIPALE

Pour sa troisième saison (15 avril 2014 – 15 octobre 2014), le gîte d'étape municipal a reçu une petite centaine de pèlerins, chiffre honorable puisque ce tronçon entre le col de Montgenèvre et Arles a été ouvert et balisé par l'Association des Amis de St-Jacques des Alpes de Haute-Provence, et la F.F.R.P (Fédération Française de la Randonnée Pédestre), il y a 3 ans seulement.

Pour en savoir plus, Le Lursien a demandé quelques précisions à Vincent, l'actuel hospitalier du gîte, venu remplacer Roger Beaudun qui avait fait l'ouverture en août 2011.

Le gîte d'étape met à la disposition des pèlerins un magnifique livre d'or dans lequel ils peuvent donner leur avis sur l'étape de Lurs. Les commentaires sont unanimes : le gîte municipal est remarquable tant par son cadre ancien (dans les anciennes cuisines du séminaire) que par son confort moderne, sans oublier la vue splendide sur la Durance.

Gageons que le bouche à oreille fera son effet et que les pèlerins seront de plus en plus nombreux au fil des ans

GITE D'ETAPE MUNICIPAL des PELERINS

Le Lursien : Rappelons que le gîte est idéalement situé sur le chemin qui mène – dans un sens à Compostelle, en rejoignant la voie d'Arles – et dans l'autre sens, à Rome par le Col de Montgenèvre. La Via Domitia, l'ancienne voie romaine passe au pied de Lurs.

Quel type de marcheurs a choisi de s'arrêter à Lurs ?

Vincent : il s'agit pour moitié de pèlerins qui vont à Compostelle ou à Rome, et pour moitié de simples randonneurs qui mettent à profit une semaine de vacances pour marcher dans les Alpes de Lumière. A raison de 25 à 30 km par jour, ils parcourent le chemin de Sisteron à Forcalquier en passant par Lurs et Ganagobie. Ce sont des gens, relativement jeunes et en activité, et donc limités par le temps des vacances. Chaque année, ils « font » un morceau du chemin et n'arriveront à Compostelle qu'au bout de quelques années.

L'autre moitié se compose de retraités français ou étrangers, qui disposent de temps et marchent sans souci de date butoir.

Le Lursien : parmi ces derniers – les pèlerins au long cours – quelle est la proportion d'étrangers ?

Vincent : environ un tiers (USA, Japon, Hollande, Espagne), des gens plus âgés.

Le Lursien : combien de temps faut-il compter pour aller à Rome à pied ?

Vincent : Environ 6 semaines. La distance de Lurs à Rome est d'environ 1300 km.

PRESERVER LE PATRIMOINE EN LE FAISANT VIVRE

Merci à Vincent Lavagne pour la rédaction de cet article

BREVES de la COMCOM

Changement d'allure sur Lure

Faire de la station de Lure un espace ludique de découverte des activités de pleine nature « 4 saisons » tel est l'objectif que s'est fixé la communauté de communes. Des travaux d'aménagement sont en cours pour offrir aux habitants et visiteurs, dès décembre 2016, un espace de glisse en hiver avec piste de luge, raquettes et pistes de ski et un espace ludique en été : sentiers de randonnées pédestres thématiques, VTT, tubing (luge d'été sur bouée).

Un bâtiment d'accueil tout public « Le Caillou » ouvrira ses portes début 2015 à la station. Vous y trouverez un espace information, une salle hors-sac, un espace location : ski, luge, raquettes, pelles, et des toilettes publiques ! Profitez de la **fête de la raquette le week-end du 10 janvier** pour découvrir « le Caillou » !

Pour plus d'informations, contacter la communauté de communes au 04 92 75 33 21

Bibliothèque de Lurs

La Communauté de Communes aide au développement de la lecture publique sur son territoire. Ainsi, depuis plusieurs mois, les bibliothécaires de la COMCOM, Laurie et Jean-Luc, pilotent l'informatisation de notre bibliothèque municipale. Grâce à ce travail, bientôt terminé, la bibliothèque est en réseau avec toutes les bibliothèques du territoire, et nos lecteurs ont la possibilité d'emprunter plusieurs milliers d'ouvrages.



LA VIE LOCALE

La rubrique « LA VIE LOCALE » mettra notamment à l'honneur quelques-uns de nos artisans, commerçants et producteurs locaux.



LIBRAIRIE L'ARBOUSIER

L'exposition organisée à la librairie L'Arbousier jusqu'au 14 décembre et qui reprendra le 16 janvier 2015, permet de découvrir les parcours des 278 garçons nés à Lurs entre 1867 et 1900, et morts pour 23 d'entre eux au cours de la Grande Guerre. Ceux qui survivent à ces quatre années de combats iront pour la plupart vivre et mourir dans les lieux où ils auront immigré.

Présentée de façon chronologique, l'exposition couvre toute la guerre de la mobilisation, à la réalisation du monument aux morts.

Merci à Viktoria et Daniel pour la rédaction de cet article

LA TERRASSE DE LURS

David et Estelle ont ouvert les portes de « La terrasse de Lurs » le 1^{er} novembre. Ils remercient les Lursiens de l'accueil très chaleureux qu'ils ont reçus et sont très heureux de partager, avec leur petite Sarah, la vie de notre belle commune.

Ils vous proposent une cuisine à base de produits frais, locaux pour la plupart, issus de l'agriculture biologique pour 30% d'entre eux.

Ils vous accueillent dans ce lieu de vie pour un apéritif, un repas, un casse-croûte, un café, un thé, un chocolat ou tout simplement une partie de scrabble.

L'établissement est ouvert tous les jours en continu à partir de 9h à l'exception du mardi et du mercredi. A partir de janvier 2015, David proposera des cours de cuisine, une fois par mois en petits groupes.

C'est avec plaisir que « La terrasse de Lurs » vous recevra le 1^{er} janvier avec quelques suggestions festives.

Fermeture exceptionnelle le jeudi 25 décembre

RESERVATIONS au 04 92 87 77 52



LA BOULANGERIE

Marianne et Vincent vous proposent pour les fêtes de fin d'année un grand choix de bûches (orange/Grand-Marnier, forêt-noire/framboises, crème de marron/chantilly), pain d'épices, cakes, chocolats et confiseries outre le traditionnel et délicieux nougat aux amandes et les pompes à huile.

Pensez à passer vos commandes dès maintenant

Tél : 04 92 73 11 02

Un grand **MERCI** aux Lursiens pour leur participation bénévole et chaleureuse au TELETHON 2014 qui cette année encore a permis à notre commune de participer à l'élan national de solidarité. Les fonds récoltés sont de 1082 €.

BRAVO A VOUS TOUS !!!



**PRESENTATION DES VŒUX
LE VENDREDI 16 JANVIER à 18H00, SALLE LURIA**